

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, tenue à Joliette le 29 mars 2011 à 19 heures, sous la présidence de monsieur Paul-Yvon de Billy.**

---

**Étaient présents :**

Beaulieu, Céline  
Campagna, Marc  
de Billy, Paul-Yvon  
de Villemure, François  
Foisy, Jean-François  
Gagné, Doris

LeBlanc-Dupuis, Émilie-Ève  
Legault, Carol  
Ouellet, Yvan  
Roy, Jacques  
Sabourin, Nicole

**Étaient absents:**

Boudrias, Alain  
Caron, Nathalie

Dunberry, Michel  
Rheault, Sylvie

**Personnes-ressources:**

Berlinguet, Jean-Claude  
Dugal, Yves-Paul  
Gagnon, Suzie  
Lamarche, Jean-Jacques

Piché, Claude  
Prince, Doris  
Sirois, Daniel  
Trépanier, Jean-Pierre

**Secrétaire-rédactrice :**

Payette, Andrée

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Tous les avis de convocation requis ayant dûment été envoyés et considérant qu'il y a quorum, monsieur Jean-François Foisy, président-directeur général, déclare l'assemblée ouverte.

**2. NOMINATION DES OFFICIERS**

**SUR PROPOSITION** dûment faite par monsieur Yvan Ouellet et appuyée par madame Doris Gagné, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**DE NOMMER** les administrateurs suivants officiers du conseil d'administration :

Monsieur Paul-Yvon de Billy, président  
Madame Céline Beaulieu, vice-présidente  
Monsieur Jean-François Foisy, secrétaire

**RÉSOLUTION N<sup>o</sup> ASSSL-2011-08**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**SUR PROPOSITION** dûment faite par madame Nicole Sabourin et appuyée par monsieur Carol Legault, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Nomination des officiers
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivis du procès-verbal de la séance régulière du 8 février 2011
5. Information du président-directeur général
6. Parole à l'assemblée

7. Suivis des comités et commissions du conseil d'administration
  - 7.1 Commission infirmière régionale
  - 7.2 Commission multidisciplinaire régionale
  - 7.3 Comité de vérification
  - 7.4 Comité de vigilance et de la qualité
8. Point statutaire – Situation financière régionale
9. Point statutaire – État de situation des infections nosocomiales
10. Projet de loi 127
11. Nomination des membres à la Commission infirmière régionale
12. Défi Climat – Gestes corporatifs
13. Documents déposés
14. Date de la prochaine rencontre
15. Levée de la séance

#### **RÉSOLUTION N<sup>O</sup> ASSSL-2011-09**

#### **4. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 FÉVRIER 2011**

**SUR PROPOSITION** dûment faite par monsieur Jacques Roy et appuyée par monsieur Yvan Ouellet, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance régulière du 8 février 2011, tel que déposé.

#### **RÉSOLUTION N<sup>O</sup> ASSSL-2011-10**

##### **Suivis du procès-verbal de la séance du 8 février 2011**

##### **Planification stratégique 2010-2015 de l'Agence e Lanaudière (point 4)**

La lettre d'approbation du MSSS du plan stratégique 2010-2015 est déposée séance tenante.

#### **5. INFORMATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL**

- Le MSSS devrait nous faire connaître au début avril prochain les budgets des établissements et des divers organismes, notamment en ce qui a trait à l'indexation.
- Nous attendons toujours la déclinaison régionale des budgets en soins aux personnes âgées en perte d'autonomie liée au vieillissement annoncés par le Premier ministre.
- Le président-directeur général désire rassurer la population eu égard à la qualité des services rendus au Centre multivocationnel Claude-David du CSSS du Sud de Lanaudière, en lien avec la médiatisation de ce dossier.

#### **6. PAROLE À L'ASSEMBLÉE**

Les intervenants suivants désirent se prévaloir du droit de parole.

##### **Karine Courchesne, coordonnatrice de l'Association des personnes handicapées, secteur Berthier**

À titre de porte-parole des organismes communautaires, madame Karine Courchesne réitère leurs attentes par rapport au projet de convention de soutien financier 2011-2014, et sollicite l'appui formel et significatif du conseil d'administration à l'effet de « dire non à la convention », alléguant l'importance de préserver l'autonomie des organismes communautaires.

##### **Joyce Lawless, Centre de prévention du suicide de Lanaudière**

Madame Joyce Lawless fait état de la précarité financière du Centre de prévention du suicide de Lanaudière (CPS). Elle décrit le panier de services offerts par le CPS et

réclame, pour le maintien des activités, le financement récurrent de 2,5 postes additionnels ainsi que d'un poste d'agent de planification.

**Nathalie Perreault, Centre régional de formation de Lanaudière**

En tant que membre du conseil d'administration de la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL), madame Nathalie Perreault se dit préoccupée par l'érosion des ressources des organismes communautaires financés par le programme SOC (soutien aux organismes communautaires). Elle souligne que 60 000 personnes bénéficient des services rendus par les organismes communautaires.

**Marion Grimault, Groupe d'entraide En toute amitié de Berthierville**

Madame Manon Grimault indique qu'en raison de difficultés financières, les organismes sont contraints à procéder à des coupures de services. Elle énumère des actions que pourraient poser les organismes communautaires si une aide supplémentaire leur était consentie.

**Mot du président**

Le président du conseil d'administration se dit sensible à la situation que vivent les organismes communautaires. Il se dit impressionné par le fait que les intervenants sont toujours emplis d'espoir, ajoutant que c'est souvent auprès d'eux que les gens les plus démunis s'identifient et trouvent réconfort et compréhension. Monsieur Paul-Yvon de Billy conclut en remerciant les interlocuteurs pour leur contribution.

**7. SUIVIS DES COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**7.1 Commission infirmière régionale**

La dernière rencontre de la Commission infirmière régionale (CIR) s'est limitée à des propositions de nomination pour siéger à la CIR. Les recommandations qui en découlent seront traitées au point 11 de la présente séance.

**7.2 Commission multidisciplinaire régionale**

La directrice des Services sociaux fait état d'une conférence téléphonique tenue le 11 février dernier dans le but de procéder à la nomination des officiers. Aucun candidat n'est disposé à briguer la présidence de la Commission. Devant cet état de faits, madame Suzie Gagnon présidera la prochaine rencontre.

**7.3 Comité de vérification**

Le président du Comité de vérification résume les discussions ayant eu cours lors de la rencontre du 3 mars dernier, au cours de laquelle les représentants de la firme Martin, Boulard et Associés ont présenté le plan de vérification pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011. La permanence a entre autres présenté les projections budgétaires de l'Agence après 11 périodes d'activités qui laissent présager un léger surplus pour l'exercice 2010-2011.

**7.4 Comité de vigilance et de la qualité**

Le commissaire régional aux plaintes et à la qualité dresse le compte rendu de la rencontre du Comité de vigilance et de la qualité tenue le 16 mars dernier. Il y a notamment été question :

- des statistiques par rapport aux dossiers traités;
- du site internet sur les services préhospitaliers d'urgence;
- du bilan des visites d'appréciation de la qualité des CHSLD (soins de longue durée), des RI (ressources intermédiaires) et des RTF (ressources de type familial);
- de la révision par le MSSS des paramètres budgétaires relatifs aux comités des usagers;
- des sujets discutés à la Table ministérielle des commissaires régionaux.

## 8. POINT STATUTAIRE – SITUATION FINANCIÈRE RÉGIONALE

Le président-directeur général indique que trois établissements projettent un déficit.

- Le déficit des Centres jeunesse de Lanaudière se situe à l'intérieur de sa cible déficitaire autorisé.
- L'écart à la cible du CSSS du Sud de Lanaudière est principalement dû à aux mesures de désengorgement de l'Urgence.
- Quant au CSSS du Nord de Lanaudière, on note une réduction de près de 700 000 \$ de sa projection déficitaire.

Enfin, le Centre de réadaptation La Myriade entrevoit terminer l'exercice avec un léger surplus.

## 9. POINT STATUTAIRE – ÉTAT DE SITUATION DES INFECTIONS NOSOCOMIALES

D' Jean-Pierre Trépanier indique que le taux d'infections nosocomiales demeure élevé au CHRDL. La situation est jugée sérieuse puisque l'établissement demeure au palmarès des installations démontrant un taux élevé. Des mesures supplémentaires ont été mises en place pour contrer la situation mais les résultats ne se traduiront qu'à moyen terme. Une attention particulière est accordée à la pharmaco-vigilance, alors que l'établissement en fait une priorité. Un suivi hebdomadaire est assuré par la Direction de santé publique et évaluation.

## 10. PROJET DE LOI 127

Le directeur général adjoint fait une présentation sur écran et met en perspective ce en quoi consiste le projet de loi 127. Quoique le projet de loi n'indique que peu de choses sur les rôles et responsabilités des diverses instances, il trace le cadre général dans lequel le réseau pourrait évoluer.

Monsieur Jean-François Foisy fait état de l'audition en Commission parlementaire des présidents-directeur généraux des agences eu égard au projet de loi 127. Le mémoire qui y a été déposé est disponible sur demande.

## 11. NOMINATION À LA COMMISSION INFIRMIÈRE RÉGIONALE

**CONSIDÉRANT** qu'il y a actuellement plusieurs postes qui doivent être comblés selon les dispositions prévues au règlement no 16, précisant les modalités de désignation et les règles de fonctionnement de la CIR ;

**CONSIDÉRANT** que le mandat des membres élus de la Commission infirmière régionale est venu à échéance en décembre 2010;

**CONSIDÉRANT** les consultations menées selon le Règlement concernant les modalités de désignation des membres et les règles de fonctionnement de la Commission infirmière régionale en vigueur;

**CONSIDÉRANT** la recommandation des membres de la Commission infirmière régionale;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition dûment faite par monsieur Carol Legault et appuyée par madame Nicole Sabourin, **IL EST RÉSOLU** :

**DE NOMMER** les personnes suivantes, pour un mandat se terminant en mars 2014 :

Madame Ivone Aguiar-Coelho , à titre de représentante des comités exécutifs des conseils des infirmières et infirmiers (CII) des établissements de la région.

Mesdames Michelle Campeau et Nathalie Caron, à titre de gestionnaire des soins infirmiers des établissements de la région.

Madame Ysabelle Tardy, à titre de représentante des comités d'infirmières et infirmiers auxiliaires des conseils des infirmières et infirmiers des établissements de la région.

## **RÉSOLUTION N<sup>o</sup> ASSSL-2011-11**

### **12. DÉFI CLIMAT – GESTES CORPORATIFS**

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'agir afin de réduire l'importance des changements climatiques;

**CONSIDÉRANT** que le *Plan d'action de développement durable 2009-2013* prévoit, notamment, que le MSSS s'engage à sensibiliser les établissements et mettre en commun les initiatives du réseau en matière de développement durable;

**CONSIDÉRANT** que le *Plan stratégique 2010-2015* précise que l'Agence doit soutenir les projets de développement durable dans la région de Lanaudière;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition dûment faite par madame Doris Gagné et appuyée par monsieur François de Villemure, **IL EST RÉSOLU** :

**D'ENTÉRINER** la décision du Comité de direction de l'Agence d'aller de l'avant avec la création d'un système de covoiturage, de même qu'avec la production d'un inventaire et la divulgation des émissions de gaz à effet de serre reliées à ses activités corporatives, dans le cadre de la campagne Défi Climat.

## **RÉSOLUTION N<sup>o</sup> ASSSL-2011-12**

### **13. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

Les documents suivants sont déposés séance tenante :

- Lettre d'approbation du MSSS du plan stratégique de l'ASSS de Lanaudière
- Fiche synthèse – Nomination à la Commission infirmière régionale

### **14. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

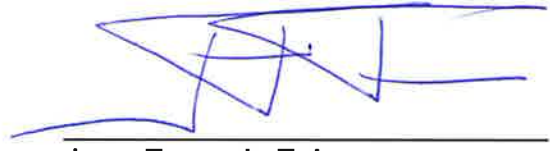
La prochaine séance régulière du conseil d'administration se tiendra exceptionnellement le mercredi 18 mai 2011.

## 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h 20.



Paul-Yvon de Billy  
Président



Jean-François Foisy  
Secrétaire